Caisse d'Allocations Familiales

Le 04 novembre 2026

Pour nous appeler 04 74 45 48 14
Votre contact Alain MONCEL
Service Accompagnement des territoires

A l'attention des porteurs de projet parentalité de l'Ain

Nos réf

Objet : ***Appel à projets – Fonds National Parentalité 2027***

Madame, Monsieur,

La Caf de l'Ain lance l'appel à projet **Fonds National Parentalité 2027.**

L'appel à projet est ouvert à compter du **lundi 01 décembre 2026 et sera clos le samedi 30 janvier 2027.**

Une réunion de présentation de l'appel à projet et de la plateforme de dépôt des demandes de subvention se tiendra **le mardi 17 novembre de 9h30 à 11h00 sous forme de visioconférence.**

Si vous souhaitez participer à cette réunion, cliquez sur le lien suivant :
https://teams.microsoft.com/meet/35555734386241?p=IfKT0eBuT6gnpEnEvh

Le Fonds National Parentalité (Fnp), est le levier permettant le financement d'actions de soutien à la parentalité et à d'accompagnement des dynamiques de mise en réseau des acteurs sur les territoires en lien avec les Schémas départementaux de services aux familles (SDSF) et les Conventions territoriales globales (CTG).

Ce fonds a fait l'objet d'une restructuration en 2024 et il s'appuie désormais sur une refonte des modalités d'interventions définies **selon 4 axes** et **8 volets.**

Axes		Volets		Appel à projet Caf de l'Ain
1	**Implication et participation des familles avec des interventions collectives**	**1**	Actions collectives d'échanges et d'entraide entre parents	☑
		2	Activités et ateliers partagés « parents-enfants »	☑
2	**Nouvelles formes d'accompagnement des parents avec des interventions individuelles**	**1**	Expérimentations d'accompagnement des parents en présentiel	
		2	Accompagnement des parents à distance	
3	**Développement des services et lieux ressources parentalité**	**1**	Poursuite de la couverture territoriale des lieux ressources parentalité	☑
		2	Soutien des relais enfants – parents (REP)	☑
4	**Soutien des dynamiques d'animation et promotion de la parentalité sur les territoires**	**1**	Animation des réseaux d'acteurs parentalité à l'échelon départemental	

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

SERVICE ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES
TSA 30333
01011 BOURG EN BRESSE CEDEX

		2	Ressources pour les gestionnaires et promotion du soutien à la parentalité	

Ce fonds est piloté par la Caf de l'Ain, co-financé avec la Msa Ain-Rhône sur l'axe 1, en lien avec les partenaires du Schéma Départemental des Services aux Familles (SDSF).

Les porteurs des actions parentalité soutenues par les Cafs et leurs partenaires doivent répondre aux principes énoncés dans la **charte nationale de soutien à la parentalité** et respecter les principes de la **charte de la laïcité de la branche Famille et de ses partenaires** ainsi que **le contrat d'engagement républicain**.

L'étude des projets par les représentants institutionnels du SDSF s'appuiera sur le **référentiel parentalité de la branche famille**. Afin de vous aider dans la réponse à cet appel à projet nous avons élaboré **un cahier des charges** que nous vous invitons à consulter.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P/o Le Directeur
Jérôme LEPAGE



Muriel PAREIGE
Responsable du Service Accompagnement des Territoires